



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne

BIFAO 61 (1962), p. 43-53

Suzanne Ratié

Un « Chaouabti » du général Potasimto au musée d'Annecy [avec 5 planches].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

- | | | |
|---------------|--|--|
| 9782724711523 | <i>Bulletin de liaison de la céramique égyptienne 34</i> | Sylvie Marchand (éd.) |
| 9782724711400 | <i>Islam and Fraternity: Impact and Prospects of the Abu Dhabi Declaration</i> | Emmanuel Pisani (éd.), Michel Younès (éd.), Alessandro Ferrari (éd.) |
| 9782724710922 | <i>Athribis X</i> | Sandra Lippert |
| 9782724710939 | <i>Bagawat</i> | Gérard Roquet, Victor Ghica |
| 9782724711547 | <i>Le décret de Saïs</i> | Anne-Sophie von Bomhard |
| 9782724710915 | <i>Tebtynis VII</i> | Nikos Litinas |
| 9782724711257 | <i>Médecine et environnement dans l'Alexandrie médiévale</i> | Jean-Charles Ducène |
| 9782724711363 | <i>Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)</i> | |

UN « CHAOUABTI » DU GÉNÉRAL POTASIMTO AU MUSÉE D'ANNECY

PAR

DR SUZANNE RATIÉ

C'est grâce à l'obligeance de M. J. P. Laurent, Conservateur du Musée d'Annecy, que j'ai pu étudier cette statuette égyptienne. Je l'en remercie vivement. Il s'agissait d'une figurine funéraire, de type « Chaouabti », sur laquelle on n'avait d'autre renseignement que la brève inscription du registre du Musée : « Statuette égyptienne de type « Ouschebti ». Provenance : Plaine des Fins, Annecy ». L'inscription avait été traduite mais la statuette n'avait pas été identifiée, non plus que le lieu exact de la trouvaille. J'ai pu retrouver sur le registre des entrées au Musée, tenu par le Conservateur Louis Revon, en l'année 1863, l'attestation de sa donation au Musée, sous le n° 1.089, avec la mention manuscrite suivante : « Don de M. Monnet, Architecte diocésain. Statuette égyptienne trouvée en 1835, à 1 m. 80 de profondeur, en creusant pour les fondations d'une maison au faubourg de Bœuf ».

DESCRIPTION

C'est une belle figurine, malheureusement mutilée. Un trait de cassure irrégulier, oblique de haut en bas et de gauche à droite, en a laissé subsister seulement les deux tiers supérieurs. Dans son état actuel, elle mesure 13 cm. de hauteur. Entière, elle devait mesurer environ 17 à 18 cm. Elle est en céramique recouverte d'un léger émail bleu-vert, qui a presque entièrement disparu. Actuellement, sa surface extérieure apparaît d'une belle patine sombre, avec quelques traces brunâtres (dûes à l'incendie ou à un séjour prolongé dans la terre). Des marques d'usure ont laissé quelques érosions, irrégularités et piquetés sur la face, le nez qui est en partie mutilé, la poitrine et les mains.

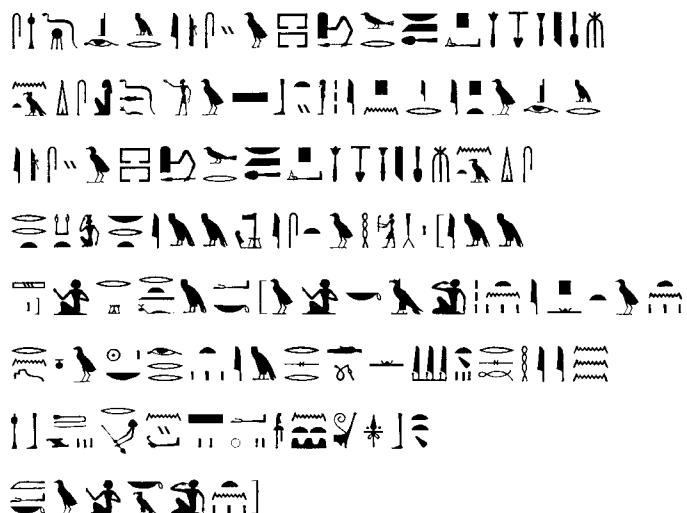
Le personnage représenté est le « Chaouabti » classique de l'époque saïte, facilement reconnaissable de par ses caractères archéologiques et épigraphiques⁽¹⁾ : matière : céramique émaillée ; aspect momiforme ; exécution soignée ; longue barbe tressée en zig-zag ; perruque

⁽¹⁾ SPEELERS, « *Les figurines funéraires égyptiennes* » (Bruxelles, 1923).

faite de lignes plates et non bouclées ; personnage osirien portant les instruments aratoires classiques : dans la main gauche, le sarcloir ou hoyau, dans la main droite, la houe et la corde retenant une couffe ; pas de collier, ni bracelet, ni ornement sur la gaine ; pilier dorsal rectangulaire remontant jusqu'à la perruque.

Il reste de l'inscription 4 lignes de signes extrêmement précis et admirablement dessinés, et trois quadrats et demi de la cinquième ligne. La partie disparue de l'inscription pouvait couvrir environ 4 lignes.

Il s'agit de la formule d'incantation classique, empruntée au chapitre VI du Livre des Morts, par la vertu de laquelle la figurine devra se substituer au défunt lorsque celui-ci sera appelé dans l'au-delà, pour pratiquer les travaux des champs. La mutilation a laissé subsister seulement le nom et les titres du défunt et la première phrase de l'incantation, que l'on peut facilement compléter.



TRADUCTION

Illuminer l'Osiris, intendant de la Double Chambre, prêtre aka-our, possesseur de la Justification, Padisemataoui⁽¹⁾, né de Tadies. Il dit : « Oh Chaouabti » si est choisi l'Osiris intendant de la Double Chambre, prêtre aka-our, possesseur de la Justification, Padisemataoui, né de Tadies, pour faire n'importe quel travail qui doit être fait, là-bas dans le monde inférieur, tu dois détourner de lui toute chose désagréable⁽²⁾ (comme) un homme qui fait sa corvée personnelle, « me voici » (devez-vous

⁽¹⁾ « don du Dieu Semataoui », (Horus, assembleur des deux Pays).

⁽²⁾ Textuellement : combattre le mal.

dire, si vous êtes appelés, en quelque temps que ce soit, pour ce qu'il y a à faire, pour défricher les prairies, pour remplir les canaux, pour transporter le sable de l'Ouest à l'Est, « me voici », devez-vous dire).

Les caractères épigraphiques confirment que la statuette appartient à la XXVI^e dynastie. Il s'agit de la recension saïte du chapitre VI du Livre des Morts, celle du papyrus de Turin, la 3^e rédaction selon Loret, la 5^e rédaction selon Speelers, caractérisée par :

le dédoublement de la formule en deux parties, par l'intercession d'une réponse : ;
 après ;
 au pluriel ;
le mot écrit défectivement ;
la particule fixée derrière .

Mais le nom et les titres du défunt nous permettent de l'identifier d'une façon plus précise. Les noms de Padisemataoui et Tadies sont attestés plusieurs fois à la Basse Epoque⁽¹⁾, mais cette ascendance familiale (fils de Tadies) coexistant avec les titres *ḥ3-wr*, *nb m3-ḥrw* et *imy-r iswy* n'existe que pour un seul personnage connu et c'est le fameux Général Potasimto, qui fit la campagne de Nubie, sous Psamétique II, en tant que Commandant du contingent étranger.

Nous connaissons bien maintenant ce grand personnage, grâce aux travaux de Max Muller⁽²⁾ qui le premier fit valoir, l'identification du nom grec et du nom égyptien, de G. Lefebvre, en 1925⁽³⁾, de Alan Rowe, en 1938⁽⁴⁾, de Sauneron et Yoyotte, en 1952⁽⁵⁾, de Yoyotte, en 1951 et 1953⁽⁶⁾.

Depuis ces divers travaux, nous savons que Potasimto vécut sous Psamétique II et Apries, rois de la XXVI^e dynastie. Il était fils de la maîtresse de maison Tadies. Son père Ra, prêtre Sem du Dieu local de Scheden, était aussi grand prêtre d'Amon. Il légua à son fils ses

⁽¹⁾ RANKE, *D. N. P.*, p. 126-5 et 374-13.

⁽²⁾ *Egyptological Researches* I (1906), p. 22-23 ; II (1910), p. 185-186.

⁽³⁾ *ποτασιμτο*. G. LEFEBVRE, *B. S. A. A.*, t. XXI (1925), p. 48-57. (Ce travail sera désormais indiqué sous la mention G. L., *B. S. A. A.*, t. XXI.)

⁽⁴⁾ New light on objects belonging to the General Potasimto and Amasis in the Egyptian Museum. Alan ROWE, *A. S. A.* XXXVIII (1938), p. 157-195. (Ce travail sera désormais indiqué sous la

mention : New light A. R., *A. S. A.*, XXXVIII.)

⁽⁵⁾ La campagne nubienne de Psamétique II et sa signification historique. S. SAUNERON et J. YOYOTTE, *B. I. F. A. O.* 50 (1952), p. 157-207. (Ce travail sera désormais indiqué sous la mention Camp. nub. S. S. et J. Y., *B. I. F. A. O.* 50.)

⁽⁶⁾ Martelage des noms éthiopiens J. YOYOTTE, *Rev. d'Egypt.* VIII (1951), p. 215-239.

Potasimto de Pharbaithos, J. YOYOTTE, *Ch. d'E.*, N° 54 (1953), p. 101-106.

titres sacerdotaux de *sh-wr*⁽¹⁾ et de *nb m3 shrw*⁽²⁾, titre du grand prêtre d'Amon de Tanis à l'époque tardive.

Le sens du titre administratif *imy-r-iswy* Intendant de la Double Chambre ou du Double Atelier a bien été démontré. Il s'agit peut-être du Double Laboratoire où se préparaient les huiles canopiques⁽³⁾.

L'évènement le plus connu de sa vie, fut cette fameuse campagne de 591 en Nubie, déjà mentionnée par Hérodote (II 161), à laquelle il prit part très jeune.

Cette expédition militaire eut lieu probablement la 3^e année du règne de Psamétique II, 4 ans avant la mort du roi. On connaît bien maintenant la véritable portée historique et politique de cette campagne, d'abord attribuée à Psamétique I, et qui fut ensuite longtemps considérée comme une simple promenade militaire. Il s'agissait en réalité d'une phase critique et d'une liquidation énergique des conflits opposant sourdement la jeune monarchie saïte aux princes de Napata, héritiers des rois de la XXV^e dynastie : tournant politique victorieux, qui se matérialisa sur les monuments d'Egypte par le martelage des noms des souverains éthiopiens et la mutilation de leur double uræus.

Le roi Psamétique II demeura en Egypte à Eléphantine, tandis que l'armée descendait vers le Sud, sous la direction de Psamétique, fils de Théocles, le contingent égyptien ayant pour chef Amasis, tandis que la légion étrangère, composée de mercenaires grecs, ioniens et cariens, et de quelques éléments phéniciens et sémites, était commandée par Potasimto⁽⁴⁾.

Les fameux graffiti que les soldats gravèrent à leur retour, sur la jambe gauche d'un des colosses méridionaux de Ramsès II à Abou-Simbel, sont célèbres dans l'épigraphie grecque archaïque⁽⁵⁾. Ils y racontent leurs exploits. Etant remontés : « en amont de Kerkis, jusqu'où le fleuve le permit », les eaux étant basses, ils débarquèrent et continuèrent leur marche le long du fleuve jusqu'à un point situé probablement bien au Sud de la 2^e cataracte, peut-être jusqu'aux rochers de la 4^e cataracte.

⁽¹⁾ Titre tardif de prêtre : « Grand Guerrier ».

Franç. d'Egyptologie, N° 27 (Nov. 1958).

⁽²⁾ « Possesseur de la Justification » ou « Maître du Triomphe ».

Denkmaeler VI, pl. XCIX, N° 531, Lepsius.

⁽³⁾ New light, A. R., *A. S. A. E.* XXXVIII, p. 186, note 1. G. L., *B. S. A. I.*, tome XXI.

Les premiers établissements des Grecs en Egypte.

Le personnel du Dieu Min, H. GAUTIER, p. 66-67.

MALLET, M. M. A. F. 12, 89-91.

⁽⁴⁾ D'après le procès-verbal d'Anaxanor, Amasis aurait été le véritable responsable de l'expédition, Potasimto étant un chef de contingent, ainsi que Psamtétique fils de Théocles. A. BERNARD, *Bull. Soc. d'Egyptologie*, N° 27 (Nov. 1958).

Revue des Etudes Grecques (Janv. 1957),

A. Bernand et O. Masson.

Les Grecs à la découverte de l'Afrique par l'Egypte

C. PRAUX, *Ch. d'E.* 32 (1957), p. 284-312.

Recherches d'épigraphies grecques à Abou-Simbel (Nubie). A. BERNARD, *Bull. de la Soc. franç. d'Egyptologie*, N° 27 (Nov. 1958).

Il est probable que le contingent du Général Potasimto, au cours de sa marche aventureuse, eut la gloire d'atteindre Pnoubs et le pays de Chas, au cœur du royaume méroïétique, et peut-être Korkos, près de la 5^e cataracte.

A la suite de cette campagne ⁽¹⁾, le Général Potasimto fut comblé d'honneurs par Psamétique II. Nous lui connaissons de nombreux titres militaires, tels que « Chef des Etrangers », « Contrôleur des Etrangers », « Chef des Grecs », « Chef des Soldats », ainsi que de non moins nombreux titres honorifiques : Prince Héritaire, Prince Local, Trésorier du Roi de Basse-Egypte, Ami Unique ⁽²⁾. Peut-être sa plus grande récompense fût-elle de recevoir, en guise de « Beau nom » le prénom du roi : *nfr-ib-r^t nb knt* (Néferibré est possesseur de la vaillance) ⁽³⁾. La suite de sa carrière militaire est moins bien connue. Peut-être dirigea-t-il encore les contingents grecs dans l'expédition d'Apries, en Syrie, et on peut se demander quel fût son rôle durant les troubles d'insurrection des Lybiens, dirigés précisément contre les mercenaires grecs, et qui devaient se terminer par la mort tragique du roi et la prise du pouvoir par Amasis.

Nous savons qu'il étendit son autorité sur Scheden ⁽⁴⁾, ancienne métropole du XI^e nome, identifiée à Pharbaetos, située sur la rive gauche de la branche Pélusiaque (actuellement Tel Horbeit el Hagar, près du Bahr el Moueizz). Ses dernières années furent probablement occupées par ses activités religieuses. Il mourut très vieux (à l'âge de 110 ans selon l'expression consacrée...) ⁽⁵⁾ sans doute sous le règne d'Amasis.

Le texte gravé sur son sarcophage nous apprend qu'après avoir été embaumé pendant 70 jours, dans la  ou  ⁽⁶⁾ il fut enterré dans la nécropole de Kom Abou Yassim ⁽⁷⁾. Kom sablonneux situé à 3 km. au Sud-Est d'Horbeit, nécropole établie sur les gézirés de sable, vestiges des paléoplages du Delta ; peut-être s'agit-il de   *ghst* la localité mythique où Osiris fut abattu par Seth.

⁽¹⁾ Connue également par la stèle de Karnak. *Egyptological Researches* I, 22-23 et la stèle de Tanis, *Kêmi* VIII, 39-40. Camp. nub. S. S. et J. Y., *B.I.F.A.O.* 50, p. 159-173.

⁽²⁾ New Light, A. R., *A.S.A.E.* XXXVIII, p. 169.

⁽³⁾ Camp. nub. S. S. et J. Y., *B.I.F.A.O.* 50, p. 197.—A. R., *A.S.A.E.* XXXVIII, p. 169.

⁽⁴⁾  ou  ou  où l'on a trouvé une nécropole de taureaux sacrés (rapport sur les fouilles du Service des Antiquités à Abou Yassim [Charquieh], ABDEL SALAM, *A.S.A.E.* 38, p. 608).

⁽⁵⁾ L'âge de 110 ans et la vieillesse chez les Egyptiens. G. LEFEBVRE (1945), p. 113; A. H. GARDINER, *E.G.*, p. 356.

⁽⁶⁾ Ainsi fut vérifiée l'assertion d'Hérodote sur la durée de l'embaumement. New Light A. R., *A.S.A.E.* XXXVIII, p. 174.

⁽⁷⁾ D. N. G., Gauthier, V, p. 220.

Notes sur quelques localités de Basse-Egypte. AHMED KAMAL, *Rec. de Trav.* XXVIII (1906), p. 25.

Promenades à travers les sites anciens du Delta. J. YOYOTTE, *Bull. de la Soc. franç. Egypt.*, N° 25, (Mars, 1958), p. 22.

Certains de ces monuments sont connus :

- le magnifique sarcophage du Musée du Caire, *Journal d'entrée* n° 31.566, trouvé à Kom Abou Yassim en 1896⁽¹⁾,
- le bassin à libations du Musée du Caire, *Journal d'entrée* n° 48.894, probablement de même provenance, trouvé en 1893⁽²⁾,
- enfin, il existe un autre « Chaouabti » du Général Potasimto, au Musée de l'Evêché de Limoges, appartenant à la collection Perichon-Bey. Il a été identifié par Capart⁽³⁾. Autant que l'on puisse en juger par des photographies, ce « Chaouabti » est exactement semblable à celui du Musée d'Annecy ; l'inscription est identique mais les signes sont plus serrés. D'après les renseignements donnés par M. S. Gauthier, Conservateur du Musée de Limoges, cette statuette a été rapportée d'Egypte par M. J. A. Périchon et est entrée au Musée il y a vingt ans.

Les deux « Chaouabtis » sont donc des rescapés du pillage de la tombe de Potasimto, à Kom Abou Yassim. Celui du Musée de Limoges a été trouvé en Egypte, mais celui du Musée d'Annecy a une histoire bien curieuse, car il a été trouvé dans les ruines de Boutae, vicus gallo-romain qui s'élevait dans la plaine des Fins, tout proche de la ville d'Annecy actuelle.

J'ai eu la chance de pouvoir déterminer exactement l'emplacement de cette trouvaille. Ici, il est nécessaire de faire une petite incursion dans l'histoire locale, qui permettra peut-être de jeter quelques lueurs sur la route qu'a suivie la statuette égyptienne, et les hypothèses qui peuvent être émises pour expliquer son arrivée à Boutae.

D'après les recherches faites au cadastre de la ville d'Annecy, la maison de M. Monnet, dans les fondations de laquelle fut trouvée la statuette, en 1835, occupait les parcelles 364 B et 365 B. C'est l'emplacement des n° 62 et 64 de la Rue Carnot actuelle (ancien faubourg de Bœuf). Ce fut une découverte fortuite et isolée, faite en creusant les fondations de l'immeuble. Le fait est uniquement signalé dans l'ouvrage de G. MARTEAUX et M. LEROUX, « Voie romaine de Boutae à Casuaria, des Fins d'Annecy à Viuz-Faverges et les chemins secondaires s'y rattachant »⁽⁴⁾.

⁽¹⁾ Notes et remarques, DARESSY, *Rec. trav.* XX (1898), p. 78-80. New Light A. R., *A. S. A. E.* XXXVIII, p. 158, pl. XXII-XXIII-XXIV-XXV.

⁽²⁾ DARESSY, *Rec. Trav.* XIV (1893), p. 180, N° LXXIV. New Light A. R., *A. S. A. E.* XXXVIII, p. 158 et pl. XXVI.

⁽³⁾ *Ch. d'E.*, N° 29 (Janvier 1940), p. 117.

⁽⁴⁾ *Revue Savoisiennne* (Annecy, 1903), p. 12 et suiv. Annecy aux temps gallo-romains, P. BROISE, *Annesci* 3 (1955), p. 48-49 (ce travail sera désormais indiqué sous la mention P. B., *Annesci* 3).

Aucun autre objet ni ossement n'est signalé dans le voisinage immédiat. La statuette fut découverte à 1 m. 80 de profondeur, dans une couche correspondant, dans la stratigraphie des Fins, au premier siècle ou au règne d'Auguste tout au plus.

Le point exact de la trouvaille ne se trouve pas dans l'enceinte du vicus gallo-romain, mais à peu près à 600 m. *en dehors de la cité, sur le bord Est d'une voie de communication très importante*, la grande voie romaine impériale qui allait de Rome à Genève et de là en Germanie, en passant par Augusta Praetoria, les Alpes Grees, Darantasia, Casuaria et Boutae⁽¹⁾.

Cette voie, pavée, était *bordée de tombeaux* dont quelques vestiges sont conservés au Musée Lapidaire d'Annecy. A l'endroit où fut trouvée la statuette, la voie traversait un modeste faubourg où se trouvaient des ateliers d'artisans (potiers, forgerons), des étables et des jardins et quelques habitations rustiques, isolées⁽²⁾.

D'après cette localisation d'une part, d'autre part d'après les témoignages des objets trouvés à Boutae et les déductions que l'on peut en tirer sur la psychologie des habitants, est-il possible de formuler quelques hypothèses sur le périple accompli par ce « Chaouabti »?

La première hypothèse, celle que l'on formule le plus volontiers pour tout objet égyptien ou égyptisant trouvé en Gaule, c'est qu'il s'agit du trophée d'une lointaine campagne, rapporté par un légionnaire. Ce n'est pas impossible ici, en raison des incessants mouvements de troupes qui sillonnèrent les voies impériales des Alpes, sous le règne d'Auguste et durant le 1^{er} siècle⁽³⁾.

En l'an 27 av. J.-C., trois ans après Actium, de nombreux vétérans allobroges, devenus citoyens romains, viennent habiter la Narbonnaise et ses vici. Depuis cette époque, beaucoup de soldats qui circulent dans la région peuvent avoir pris part aux campagnes d'Egypte de César et d'Octave, et à l'occupation qui s'en suivit.

A partir de l'an 19, la constitution du réseau routier par Agrippa favorise leurs déplacements et la route devient une voie internationale, avec une « mansio » impériale, tout près de Boutae. Les allées et venues de légions sont encore facilitées en 48 ap. J.-C. lorsque

⁽¹⁾ Aoste, le col du Petit St-Bernard, Moûtiers, Viuz-Faverges et Annecy.

⁽²⁾ Une grande quantité de tuiles à rebords a été trouvée à l'emplacement du N° 55 de la rue, sur le bord Ouest de la voie en face du point où a été trouvée la statuette.

⁽³⁾ Nous éliminons la possibilité d'un apport antérieur. En effet, il est peu vraisemblable qu'un soldat de la colonie de vétérans, arrivée à Vienne

fin 47 av. J.-C., conduite par Tib. Claudius Nero, ait rapporté cet objet de sa campagne d'Egypte avec César un an auparavant; peu vraisemblable aussi que la statuette ait été apportée par un des légionnaires d'Octave, en 40, ainsi que par ceux qui accompagnèrent sa venue en Gaule, en 35 et 34. Car en ce temps là, il n'y a encore ni route ni trafic et le vicus est encore très faiblement romanisé.

Claude fait tracer la voie d'Aquae (Aix-les-Bains), à Boutae par Saginatum (Seynod), qui rejoint et complète notre voie principale.

Nous avons un témoignage tardif de cette « liaison Narbonnaise-Egypte » pourrait-on dire, puisqu'en 79 ap. J.-C., le viennois L. Tanicius Verus, officier à la 3^e légion cyrénaique, grave son nom et inscrit : « combien de fois il a entendu la voix de Memnon » sur une des jambes du colosse de Thèbes⁽¹⁾.

La 2^e hypothèse est celle d'un marchand⁽²⁾ qui aurait rapporté cet objet acheté à des pilleurs de tombes. Elle est valable, car on sait le trafic intense qui se faisait sur la grande route impériale de Casuaria à Genève. D'autant plus que nous trouvons à Boutae de nombreuses boutiques de marchands qui vivent du trafic de la route et au moins deux places de marchés ou foires, et que ce commerce est encore attesté par le culte rendu à Mercure, dieu des marchands, à sa mère Maïa et à Bonus Eventus, le dieu des gens d'affaires⁽³⁾.

La statuette aurait-elle été importée par un esclave ? Nous savons qu'il y avait de nombreux esclaves à Boutae. Nous savons même que l'un coûta 4.000 sesterces, qu'un autre était chargé d'entretenir l'horloge publique⁽⁴⁾. Or, beaucoup venaient d'Orient. Il existait un grand marché d'esclaves à Alexandrie. Salomon Reinach a insisté sur le rôle des esclaves dans la diffusion des objets et des cultes orientaux.

Mais il y a aussi des touristes qui voyagent⁽⁵⁾. Nous savons qu'à cette époque, malgré le veto de l'Empereur qui interdit l'accès de l'Egypte aux sénateurs et aux chevaliers, les hauts fonctionnaires et quelques bourgeois curieux obtiennent des autorisations spéciales, tel plus tard ce préfet Flaccus, qui visita l'Egypte en l'an 33. Les antiquités égyptiennes sont à la mode. En l'an 19, Germanicus voyage en Egypte, dans le but de visiter les antiquités : « cognoscandae antiquitates causa » selon Tacite. Or, on trouve à Boutae beaucoup de fonctionnaires retraités et de propriétaires fonciers qui peuvent avoir fait de lointains voyages : tel ce primipile G. Ateius Peculiaris, d'origine italienne, qui avait rang équestre, et ce tribun de la première cohorte des Thraces au nom inconnu, et ce flamme de Mars Sext. Julius Optatus, qui vivait retiré à Gevrier⁽⁶⁾. Mais si la statuette avait été apportée d'Egypte par

⁽¹⁾ Inscriptions antiques et du Moyen-Age, de Vienne en Dauphiné. Allmer et de Terrebasse I, inscriptions antiques, p. 357. Les inscriptions grecques et latines du colosse de Memnon A. et E. BERNARD, *I. F. A. O.*, Bib. d'Et., tome XXXI (1960), p. 41-44.

⁽²⁾ Le commerce et la propagation des religions dans le monde romain, M. R. CAGNAT, *Ann. du Musée*

Guimet, t. 31 (Paris, 1909).

⁽³⁾ Boutae vicus gallo-romain de la cité de Vienne. G. MARTEAUX et M. LEROUX, *Annecy* 1913, suppl. R. S., *Annecy* 1914-1915-1916-1917-1921.

⁽⁴⁾ P. B., *Annesci*, 3, pp. 15-25.

⁽⁵⁾ Déplacement et tourisme dans l'Egypte romaine. HOHLWEIN, *ch. d'E.* N° 30, Juillet 1940.

⁽⁶⁾ P. B., *Annesci* 3, p. 25.

un de ces importants personnages, on l'eût trouvé sur l'emplacement d'une des « villa » de Patriciens, fonctionnaires ou grands bourgeois, loin de la route, sur les hauteurs d'Aniciacus ou dans l'intérieur du bourg. Etant donné le lieu de la trouvaille, il faudrait admettre alors qu'elle ait été déposée dans un de leurs tombeaux.

Cependant, si on ne trouve dans le vicus gallo-romain aucun témoignage religieux de culte à Isis ou à Sérapis, ni trace de sépulture selon le rite isiaque, tels qu'on en trouve en d'autres points de la Gaule, quelques objets trouvés à Boutae témoignent de certains échanges spirituels et d'une probable imprégnation égyptisante dans l'art et le domaine des idées. Voici une énumération de ces objets⁽¹⁾ :

1°) une amulette trouvée aux Fins, actuellement au Musée de Genève⁽²⁾. C'est une intaille magique représentant le serpent Knouphis, monstre léontocéphale dont la tête est entourée de signes magiques et des 7 rayons symbolisant les 7 planètes. Il s'agit d'un des Dieux des 36 Décans égyptiens, divinités sidérales qui veillaient sur la santé des diverses parties du corps. Le serpent Knouphis, fusion de l'ancien Dieu Bélier Khnoum et de l'Agatodémon grec, préservait des maladies des voies digestives⁽³⁾,

2°) une statuette en bronze, de style alexandrin, représentant un athlète debout, les bras allongés le long du corps⁽⁴⁾,

3°) un petit chat en bronze⁽⁵⁾ et une anse de vase⁽⁶⁾ en forme de tête d'ibis, motifs bien connus dans l'iconographie égyptienne,

4°) la statuette identifiée à Maïa, mère d'Hermès⁽⁷⁾, dont certains caractères rappellent l'Isis romaine,

5°) une patère, ex-voto dédié au culte d'Auguste « vainqueur d'Actium », sur laquelle est gravé un symbole solaire⁽⁸⁾. Signalons qu'un « Chaouabti » trouvé à Autun porte également à son revers des symboles solaires (un point central, huit points périphériques), motif que l'on retrouve sur les enveloppes de momies et les cercueils d'Antinoë,

⁽¹⁾ Nous ne mentionnerons pas la « statuette de momie » découverte en 1835, à 1 m. 80 de profondeur aux Balmettes. (Boutas et Annecy, *Rev. Sav.* [1863], Abbé Ducis). Nous n'avons trouvé aucune trace de cette statuette. La similitude de date et de profondeur semble indiquer qu'il s'agit d'une confusion avec le « Chaouabti » de Boutae.

⁽²⁾ Musée de Genève C. 194.

⁽³⁾ Indicateur d'antiquités suisse (1920), 3, p. 173. W. DÉONNA, *Notes d'archéologie suisse*.

Amulette des Fins d'Annecy. Studies in magical amulets
Campbell Bonner Ann Arbor (1950), p. 25.

⁽⁴⁾ Musée d'Annecy ; trouvée à un endroit indéterminé des Fins. Boutae, p. 308.

⁽⁵⁾ Musée d'Annecy ; trouvé dans la parcelle 399 des Fins. Boutae, p. 143.

⁽⁶⁾ *Rev. Savoie.* (1894), p. 350. Boutae, p. 191.

⁽⁷⁾ Boutae, p. 97.

⁽⁸⁾ Le trésor des Fins d'Annecy, W. DÉONNA, *Rev. archéol.* (Paris, 1920).

6°) le fronton triangulaire du monument funéraire de Liguria Martina⁽¹⁾ comporte un croissant et un cercle. On sait actuellement que ces signes conventionnels mystérieux évoquaient la diffusion des cultes orientaux dans les traditions celtes et les rites gallo-romains⁽²⁾. L'image symbolique soleil-lune se plaçait sur les tombes comme emblème d'éternité et d'immortalité ; elle avait sa source lointaine dans les antiques divinités babyloniennes, les mystères phrygiens de Cybèle et d'Attis et aussi dans les cultes égyptiens d'Isis et d'Osiris. Le croissant se retrouve dans certaines tombes égyptiennes, symbole du mythe de renaissance agraire osirien.

Tous ces objets nous révèlent une sorte de climat psychologique, tout au moins une attitude de réceptivité mentale favorable à la transmission spirituelle de l'Egypte dans le domaine de l'art et de la pensée. La magie y joue aussi son rôle et probablement même un rôle prédominant. Sa signification profonde et réelle étant perdue, ses signes mystérieux étant désormais intraduisibles, le « Chaouabti » de Boutae, comme la plupart des objets égyptiens importés en Gaule, à l'époque romaine, devait être considéré comme un substrat magique, un pentacle, une sorte d'amulette ou de talisman.

Du fait qu'il a été trouvé le long d'une voie bordée de tombeaux, on peut peut-être hasarder (mais sans aucune vérification possible), qu'il fût employé à un usage funéraire tel que certains « Chaouabtis » de provenance égyptienne⁽³⁾ trouvés le long de la vallée du Rhône. Citons simplement le « Chaouabti » de Vaison, trouvé dans une tombe romaine auprès d'un lachrymatoire et d'une urne cinéraire contenant des ossements calcinés, le « Chaouabti » d'Entrepierres (actuellement au Musée Guimet), découvert également dans une tombe romaine, plusieurs « Chaouabtis » trouvés dans un tombeau des Aliscamps à Arles. Tous ces objets importés témoignent d'une infiltration égyptienne certaine⁽⁴⁾ ; on les plaçait dans les tombes, obscurs souvenirs des rites oubliés, des vieilles initiations magiques, substrats symboliques des mythes agraires de renaissance et d'immortalité. On peut supposer que c'est là ce qui est arrivé à notre « Chaouabti ». En lui survit l'expression de la « mentalité

⁽¹⁾ Catalogue descriptif du Musée Lapidaire de la Ville d'Annecy, G. MARTEAUX et J. SERAND, Annecy 1893, N° 3, 2^e portique.

⁽²⁾ *Recherches sur le symbolisme funéraire des Romains*, F. CUMONT (Paris, 1942), p. 204 et suiv.

⁽³⁾ Guimet différencie ces « Chaouabtis » « de provenance égyptienne certaine » des « Chaouabtis » égyptisants « de fabrication indigène », caractérisés par leur facture lourde et grossière, par le fléau barré (confusion avec la houe), par l'inscription

dénaturée et inachevée faite par un artisan qui a perdu le sens du symbole et qui recopie un texte qu'il ne comprend plus. Il est à signaler cependant que les « Chaouabtis » égyptiens de Basse-Epoque présentent exactement les mêmes caractères dégénérés.

⁽⁴⁾ Les Isiaques en Gaule, E. GUIMET, *Rev. archéol.*, t. XXXVI (1900), p. 75 ; *Rev. archéol.*, 5^e série t. III (1916), p. 184 ; *Rev. archéol.*, t. XX (1912).

magique» des premiers siècles de notre ère, période « charnière » où, sous la Pax Romana, les vestiges des vieux cultes orientaux se mêlaient à la jeune pensée occidentale⁽¹⁾.

Quant à la *route* suivie par le « Chaouabti » du Général Potasimto, sans trop nous avancer nous pouvons peut-être suggérer qu'elle nous est indiquée par les débris de vase trouvés à Boutae, qui portent la marque des potiers de Pouzzoles. Nous savons que Pouzzoles fut, avant Ostie, le grand port d'arrivée du trafic maritime venant d'Alexandrie. Les étapes de la route aventureuse du ou des ravisseurs ou importateurs de la statuette auraient donc été Horbeit, Alexandrie, Pouzzoles, Aoste, Casuaria, et Boutae ; voie différente de celle suivie par beaucoup d'objets égyptiens et égyptisants, qui ont pénétré en Gaule par la vallée du Rhône, cet axe fluvial essentiel d'infiltrations des cultes isiaques ; voie de diffusion différente aussi de celle, moins connue, qui passait par Aquilée, port de commerce du fond de l'Adriatique, et qui, par les grands passages alpins, gagnait les vallées du Rhin et du Danube.

Il faut avouer que si nous avons pas mal de présomptions sur le trajet suivi, nous en sommes réduits à des hypothèses en ce qui concerne l'importateur. Un recensement complet de tous les objets égyptiens trouvés en France⁽²⁾, avec un essai de repérage exact des points de trouvailles par rapport aux grandes voies d'accès, pourrait peut-être jeter quelque lumière sur les idées qui ont présidé à l'importation de ces objets⁽³⁾. Cette étude serait peut-être d'un utile appui pour la détermination des différentes zones d'influence de l'Egypte dans les provinces de la Gaule romaine.

⁽¹⁾ *Les religions orientales dans le paganisme romain*, F. CUMONT.

⁽²⁾ Fouilles et travaux en Egypte, 1955-57 ; découverte d'objets égyptiens et égyptisants hors d'Egypte. LECLANT, *Orientalia*, N. S. 27 (1958), p. 101 ; *B.I.F.A.O.*, LV (1956), p. 173-179.

⁽³⁾ Travail parallèle à celui effectué par Ver-
couter : « Les objets égyptiens et égyptisants du
mobilier funéraire carthaginois ». *Bib. archéol. et hist.*,
XL (Paris, 1945). Compte-rendu dans *Rev. d'Eg.*,
t. VII (1950), pp. 130-134 (R. Weill).



Oushebti du Général Padisemataouy. — Musée de Limoges.



Oushebti du Musée d'Annecy.



Oushebti du Musée d'Annecy.



Oushebti du Musée d'Annecy.



Ouschebti du Musée d'Annecy.